



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



#TAPATAPOULE

Avant de vous inscrire, la CCPR souhaite s'assurer, en vue du bien-être des animaux concernés et dans la logique du projet, que votre foyer remplit un certain nombre de critères. Il est aussi important que vous preniez conscience de ce que votre engagement va représenter concrètement.

En 2018, 30 foyers participeront à la première étape de l'opération **#tapatapoule** et adopteront 2 poules.

CRITÈRES

- **Posséder un jardin avec un espace libre** à disposition des poules d'un minimum de 20 m²
- **Être équipé d'un poulailler** (fournir un justificatif d'achat ou une photo par exemple)
- Remplir le formulaire suivant dans sa totalité
- Fournir la copie de votre dernière redevance ordures ménagères (septembre 2017)
- Accepter d'être filmé et/ou photographié dans le cadre de la communication autour de l'opération
- Accepter de répondre aux enquêtes ponctuelles de la CCPR dans le cadre de l'opération.
- **Résider sur l'une des 9 communes** du territoire de la Communauté de Communes du Pays Rochois

Retournez ce formulaire accompagné des pièces justificatives **avant le 7 mai 2018**

par e-mail à tapatapoule@ccpaysrochois.fr
ou directement en version papier à **CCPR - Maison de Pays - 1 Place Andrevetan**
74800 La Roche-sur-Foron

